apals

édition
2012

GUIDE PRATIQUE

PALS

PARC D'ACTIVITÉS DE LIMOGES SUD

MAGRÉ
ROMANET
LA RIBIÈRE

avec plan détachable

SOMMAIRE

Édito ..... p. 3

Accueil ..... p. 4
Comment fonctionne l'APALS ? ..... p. 5

Présentation générale de la région ..... p. 6-7
Limoges Métropole ..... p. 8

Présentation du PALS ..... p. 9
Positionnement économique général ..... p. 10
Services aux entreprises et aux salariés ..... p. 11
Pratiques environnementales ..... p. 12-13
Crèche inter-entreprises ..... p. 14
OPHLM ..... p. 15
Signalétique ..... p. 16
Plan détachable
Sécurité ..... p. 17
Situation et transport ..... p. 18-19

Location véhicule ..... p. 20
Coursier, messagerie, frêt ..... p. 20
Santé ..... p. 21
Enseignement à proximité du PALS ..... p. 22
Sports et loisirs ..... p. 23
Restaurants ..... p. 24
Hôtels ..... p. 25
Emploi / assurance ..... p. 26
Administration ..... p. 27
Adresses utiles ..... p. 28-29
Thématique ..... p. 30

Crédits photos : Sébastien COMBROUZE - Vue d'en Haut/Philippe THOMAS - CCI Limoges/Limoges Métropole, Phovoir.
Direction de la publication : APALS
Rédaction : Commission communication APALS
Conception : L-Λgence.net - 05 55 12 13 13
Imprimé par GRAPHICOLOR sur papier recyclé dans le respect des normes environnementales par un imprimeur régional IMPRIM'VERT®.

Éditeur : APALS
16, place Jourdan – 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 16 42 – Fax 05 55 45 16 18
apals@limoges.cci.fr
Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Haute Vienne le 17 Janvier 1993.

EDITO

Mesdames, Messieurs,

Vous avez entre les mains le nouveau guide du Parc d'Activités Limoges Sud.

La précédente édition datait de 2009. Elle a mis en évidence la richesse de notre parc d'activités quels qu'en soient les domaines. En 2 ans, de nombreuses implantations ont eu lieu. Notre zone évolue sans cesse ; nous avons actualisé votre guide pour le rendre plus attractif et utile.

Notre objectif, qui n'a pas changé par rapport à 2009, est de mettre à disposition un outil pour :

- les responsables d'entreprises qui cherchent un emplacement judicieux pour leur établissement à Limoges : ils trouveront à la fois le positionnement général du PALS, ses atouts, les services existants sur la zone, les pratiques environnementales et la connexion avec les entreprises déjà implantées ;
- les chefs d'entreprises déjà présents sur le PALS qui pourront piocher beaucoup d'informations sur les services existants, l'environnement et le réseau des autres entreprises à proximité ;
- les salariés des entreprises implantées sur le PALS qui auront à leur disposition toutes les informations pratiques sur les services locaux qui peuvent leur faciliter la vie ou celle de leur famille.

La nouveauté principale est la capacité à télécharger très simplement les informations à partir du flash-code, ce carré figurant sur la couverture, pour conserver et utiliser les données et les démultiplier en ayant accès directement aux services recherchés. Il suffit d'un téléphone portable muni d'un appareil photo et de l'application correspondante.

L'association des entreprises du PALS continue à travailler pour aider à la fois les entreprises et leurs salariés : notre partenariat avec l'OPH Limoges Métropole pour favoriser le logement sur place des salariés en est un exemple. Nous avons encore d'autres idées pour faire de notre parc d'activités un lieu de convivialité et de services, n'hésitez pas à nous faire part des vôtres.

Bonne lecture à tous !

L'équipe de l'APALS

ACCUEIL

L'Association des entreprises du Parc d'Activités Limoges Sud (APALS) a pour vocation de représenter et défendre les intérêts communs des entreprises sur tout le parc d'activités et d'œuvrer pour améliorer le cadre de vie commun.

Le Parc d'Activités de Limoges Sud se renforce en permanence avec l'installation de nouvelles entreprises et apporte plus de services sur place.

Valoriser le Parc d'Activités, contribuer au développement durable en veillant à la qualité des espaces verts, la propreté, l'éclairage, l'accueil, les infrastructures, créer du lien entre les différentes entreprises, sont nos priorités.

En mettant en adéquation les acteurs, les moyens techniques et financiers, en mobilisant les partenaires concernés par les projets, nous contribuons à la valorisation de notre parc d'activités.

Ensemble, nous avons pu achever les réalisations suivantes :

la signalétique :
Les panneaux d'entrée de zone, les plaques de rues, les panneaux de numérotation aux couleurs des « quartiers », les bi-mats de signalisation des entreprises, les poteaux et plaques de numérotation dans les différentes rues ont été installés, en collaboration avec les instances locales ou des partenaires privés...

la sécurité :
Sensibilisation des entreprises aux problèmes d'insécurité sur la zone avec la création d'un guide « sûreté des entreprises » ainsi qu'une affiche destinée aux salariés et la mise en place d'un système de gardiennage collectif ;

dans le domaine social :
La crèche « les petits chaperons rouges » ouverte en septembre 2007 qui apporte une solution de proximité aux salariés du Parc, le partenariat avec l'OPH Limoges Métropole pour l'accompagnement des salariés en recherche de logement.

en matière d'environnement :
Nous avons signé en 2005, avec La Ville de Limoges, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, une charte environnementale. Son objectif est d'inscrire le développement des parcs d'activités dans une logique de développement durable. Elle s'engage dans une recherche de la compétitivité de l'ensemble des acteurs économiques, basée sur la synergie entre la qualité du territoire, des produits et des entreprises, et particulièrement dans le domaine de l'environnement.

Pour toute information concernant ces réalisations, contacter le 05 55 45 16 42 ou apals@limoges.cci.fr

NOTE

Ce livret d'accueil témoigne, une nouvelle fois, de l'engagement de l'association dans la démarche de valorisation du parc. C'est un des grands projets gérés en 2011. Pour l'avenir, l'APALS souhaite devenir le lien social entre les différents acteurs et favoriser les relations entre les entreprises du parc et les instances locales de façon à animer un véritable réseau.

COMMENT FONCTIONNE L'APALS ?

1 ▶ Une assemblée générale annuelle des membres est organisée pour rendre compte des actions et des comptes de l'association.

2 ▶ Le conseil d'administration et les membres du bureau se réunissent une fois par mois avec un ordre du jour, un compte-rendu est réalisé. L'objectif majeur est de voir l'avancement des projets et de prendre des décisions en fonction de l'actualité. L'organisation matérielle est assurée par une personne détachée par l'association FAZ 87 (Fédération des Associations de Zones) via la CCI de Limoges, Madame Corinne VOISIN.

3 ▶ Depuis 2010, l'APALS a constitué plusieurs commissions dont l'objectif est d'avancer vite sur les sujets entre deux réunions de bureau. Sont donc nées la commission crèche/social, la commission Bâtiment, la commission Voirie/Signalétique/Sécurité, la commission Communication.

4 ▶ L'APALS fonctionne avec un budget qui est alimenté par les cotisations des membres et sert principalement à rembourser FAZ pour les prestations d'animation des réunions. Depuis 2008, l'APALS encaisse les loyers de la crèche gérée par la société LPCR (Les Petits Chaperons Rouges) dont elle est propriétaire des murs et, dans le même temps, rembourse l'emprunt contracté par cette construction.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

▶ Le conseil d'administration

Jean Michel BIDAUD (Eurovia), Valérie BLANCHON (Dekra), Eric BRICHE (Transports Briche), Benoit COMMERY (Véolia Propreté), Karine DELOMENIE (Graphicolor), Elie DELORME (Profil +), Frédéric DUPLESSY (Point Carré). Teddy GOURINEL (Esat l'Envol), Brigitte LACORRE (Degois Automatismes), Jérôme MARTIN (Transports Briche), Maryline MOHAND-HAYS (Fidal), René PESTRE (Atelier 4), Sébastien RICARD (ISS Facility Services), Gilbert ROUSSEAU (Legrand), Hubert SAMPRE (Miller Graphics)

▶ Les membres du bureau

Président : Hubert SAMPRE (Miller Graphics)

Vice-Président : Eric BRICHE (Transports Briche)

Trésorier : Benoit COMMERY (Véolia),

Secrétaire : Valérie BLANCHON (Dekra)

Secrétaire adjoint : Teddy GOURINEL (Esat l'Envol)

▶ Les responsables de commissions

Commission Crèche/ Social : Jérôme MARTIN (Transports Briche)

Commission Bâtiment : Eric BRICHE (Transports Briche)

Commission Voirie/Signalétique/Sécurité : Gilbert ROUSSEAU (Legrand)

Commission Communication : Teddy GOURINEL (Esat l'Envol)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RÉGION

REPÈRES

- **200 km** au nord-est de Bordeaux
- **300 km** au nord de Toulouse
- **400 km** au sud de Paris

La région est traversée par la Vienne

La vache limousine, célèbre pour la qualité de sa viande

LE LIMOUSIN

Une qualité de vie particulièrement agréable

Officiellement créée **en 1972**, la région Limousin comprend **3 départements** (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne) qui regroupent **747 communes** avec un total de **741 000 habitants** (chiffre 2009) sur **16 942 km² de superficie,** soit une densité de 43 habitants au km² seulement (contre 108 habitants au km² pour l'ensemble de la France métropolitaine). Le chef-lieu de la région est **Limoges.**

La surface du Limousin représente **3 %** de la France, mais la population n'est que de **1,5 %** et le poids de son économie est limité à hauteur de 1 % au PIB national. Le PIB par habitant est de **23 637 €.** La qualité de vie y est particulièrement **agréable** et Limoges est une des villes les plus **attrayantes.**

Les voies de communication routières majeures sont constituées:

- par l'autoroute **A 20 Paris – Toulouse** du Nord au Sud,
- par l'autoroute **A 89 Bordeaux – Lyon** d'Est en Ouest.

Une **voie ferroviaire** classique existe entre Paris et Toulouse via Limoges et une **LGV** est en projet pour les années 2015 – 2020. Enfin, l'aéroport international de Limoges assure les liaisons aériennes **vers Paris, Lyon et le Royaume Uni.**

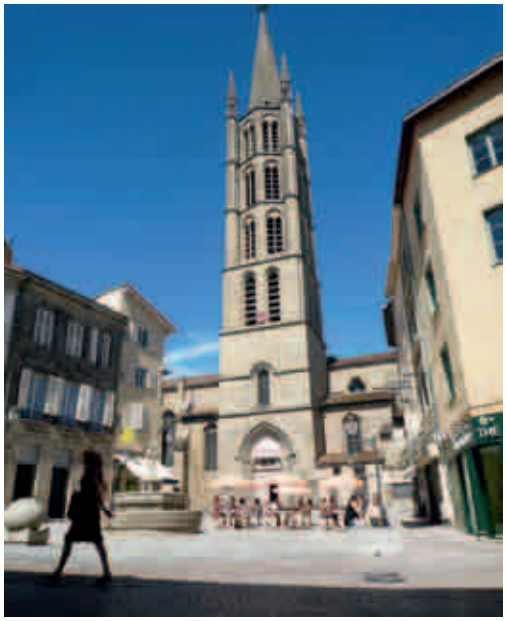

L'église Saint-Michel-des-Lions à Limoges

Source :

▶ **www.region-limousin.fr**

LIMOGES MÉTROPOLE

REPÈRES

▶ **3e pôle économique**
du centre-ouest après Bordeaux et Toulouse

▶ **1er pôle d'attraction**

▶ 200 000 habitants
Centre Ouest Atlantique

▶ Limoges Métropole regroupe
18 communes

Limoges Métropole est une jeune agglomération **née en 2002**, elle se situe à la croisée de l'**Autoroute A20** et de la **Route Centre Europe Atlantique** (RCEA)

Les 12 secteurs d'activité traditionnels de l'industrie limousine.

1▶ Filière bois
2▶ Textile, habillement, cuir
3▶ Équipement du foyer
4▶ Chaîne graphique
5▶ Électrique, électronique
6▶ Métallurgie et mécanique
7▶ Pharmacie, cosmétique et biotechnologie
8▶ Porcelaine et céramiques
9▶ Papier, carton, emballage
10▶ Chimie, plastiques, caoutchouc
11▶ Bâtiment et travaux publics
12▶ Industries agroalimentaires

Limoges, première ville de l'agglomération, offre **tous les services** proposés par les grandes capitales régionales : Centre Hospitalier Universitaire, Université, Bibliothèque Francophone Multimédia, Opéra-théâtre, Zenith, équipements sportifs...

Le centre ville et la première couronne accueillent des **centres commerciaux** où figurent de **grandes enseignes nationales.**

Limoges, dont **53%** de la population a **moins de 40 ans,** offre, outre la **qualité** de son cadre de vie, une **disponibilité** foncière et immobilière très **attractive.**

UN PEU D'HISTOIRE...

Les habitants de Limoges sont appelés les Limougeauds : le nom de Limoges vient de Citalas lemovicum, la Cité des Lémovices, devenu Lemivicas. Ce nom vient donc de celui de la tribu gauloise des Lémovices, vivant sur le territoire limousin durant l'antiquité. Il deviendra Lemoges ou Limotges en Occitan et Limoges en Français. Ainsi, Limoges vient indirectement de Lemo « orme » et vices « qui vainquent » et signifie donc « vainqueurs avec l'orme ». Le toponyme limougeaud reste très marqué par la langue d'Oc.

PRÉSENTATION DU PALS

Créé au début des années 60, il comprend 194 hectares. Le Parc d'Activités Limoges Sud se caractérise par une topographie assez marquée avec un dénivelé de 50 m avec la rivière de la Valoine.

Cette zone industrielle et commerciale est située en continuité immédiate des quartiers urbains de la rive gauche de la Vienne et jouxte au sud la vallée bocagère de la Valoine. Au Nord et Nord-Est les vues dominent le centre urbain de Limoges, vers le Sud et Sud-Est les vues s'ouvrent sur un paysage qui évolue vers une banalisation périurbaine composée de centres commerciaux, de grandes infrastructures, d'un golf et de lotissements.

Un site intégré dans un environnement de qualité

Le PALS bénéficie d'espaces **végétaux très présents et diversifiés.**

Ainsi, en fond de vallée, la zone Magré occupe les deux rives : sur la rive gauche on trouve le paysage bocager alors que friches et bois s'étendent sur la rive droite.

Une zone scindée par un espace naturel remarquable

Le PALS occupe le flanc nord de la vallée de la Valoine sur 2,7 km environ d'Ouest en Est et 850 m environ du Nord au Sud.

Une **piste cyclable** suit la rive de la Valoine. À l'Est, de **nombreux espaces de loisirs** sont implantés sur la zone : Centre Municipal de Sports et de Loisirs de Saint-Lazare, piscine, golf municipal et tennis. La rivière la Valoine traverse la zone au Sud.

Un parc d'activités en entrée d'agglomération à l'est et au sud

Le PALS est accessible directement depuis l'**autoroute A20 «L'Occitane»** grâce aux **sorties 35 et 36** qui distribuent toute la zone. De même, la voie de **liaison Sud** et le nouveau pont sur la Vienne permettent de rejoindre rapidement la **N141 vers la côte Atlantique**.

Une zone industrielle déjà ancrée et qui évolue toujours.

Le PALS connaît une transformation importante avec la création récente de la rocade au sud de la zone, la reconversion de la base aérienne de Romanet, l'extension de la zone de La Ribière, véritable **pôle agro-alimentaire** sur 5 hectares, l'extension de la zone d'activités sur la rive gauche de la Valoine et la proximité des zones d'activités en plein développement vers l'est le long de la voie de liaison sud.

POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Le PALS est caractérisé par :

- Un ensemble de secteurs d'activités comptant près de **340 entreprises et plus de 5 500 salariés ;**
- **Un tissu économique diversifié** avec la présence de grandes entreprises telles que Legrand, Dekra, le Populaire du Centre, Madrange, Eurovia, la Clinique Chénieux mais aussi de TPE, ETI et PME et la régie municipale de l'abattoir de Limoges ;
- La présence d'un **centre commercial important** très fréquenté aux **entrées Nord-Ouest** et **Sud** du parc d'activités ;
- L'arrivée d'**enseignes de la grande distribution,** de nombreux services locaux pour **les entreprises et leurs salariés ;**
- Un parc relais d'**une centaine de places** à proximité de la Clinique Chénieux, les 2 parcs relais rue Hubert Curien, les aménagements sur la route de Toulouse et l'avenue du général Catroux ont pour enjeu d'**accroître l'usage des transports en commun.**

Une grande diversité des entreprises

Industries	64
Construction BTP	34
Commerce et réparation automobiles et motocycles	18
Commerce de gros	56
Commerce de détail	18
Services	143

INDUSTRIES

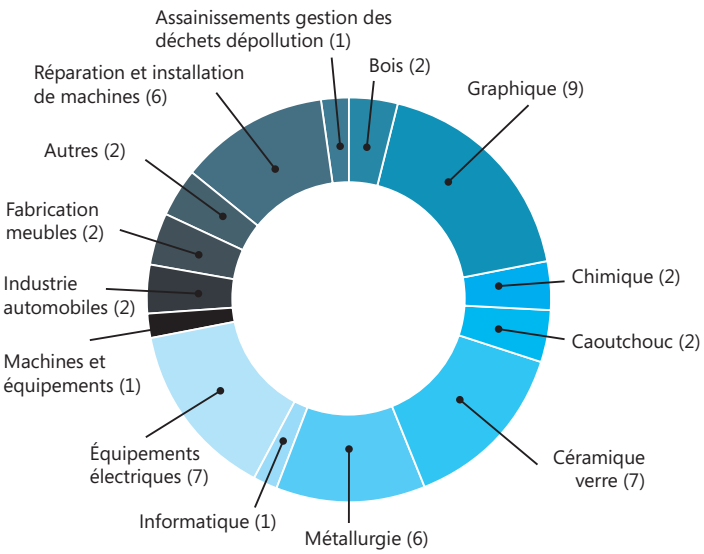

SERVICES

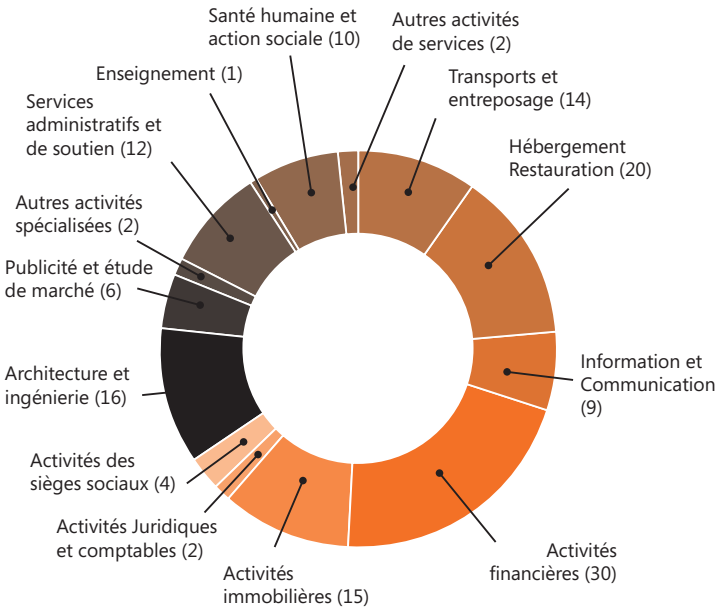

SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX SALARIÉS

Des collectivités locales au service des entreprises...

La communauté d'agglomération de Limoges Métropole apporte un appui déterminant aux entreprises. Elle soutient et aide à la concrétisation des projets d'entreprises et de groupes générateurs d'emplois nouveaux sur son territoire :

- Aides à l'immobilier par des subventions ou diminution de loyers;
- Exonération de taxes professionnelles pour les créateurs ou repreneurs d'entreprises en difficultés;
- Développement d'une politique foncière et d'aménagement des zones d'activités pour faciliter l'installation;
- De nombreux partenariats avec la Région et le Département;
- Mise à disposition des structures destinées à la création d'entreprises (incubateur, pépinières...);
- Un réseau financier au service des professionnels avec OSEO BDPME spécialisé dans le financement et l'accompagnement des PME;
- Centres de transfert de technologies;
- Mise en place de Lise (Limousin Information Services Entreprises) qui centralise les renseignements et ressources utiles aux porteurs de projets économiques;
- Adhésion au projet limousin DORSAL qui permettra l'accès au très haut débit pour tous au meilleur coût.

Pour en savoir plus, www.agglo-limoges.fr

Le Conseil Général de la Haute-Vienne est une assemblée d'élus qui détermine les politiques conduites par le département. En particulier, le Conseil Général aide les entreprises sur l'immobilier et l'innovation, mais aussi en diffusant ses marchés publics.

Pour tous renseignements, contacter le site www.cg87.fr

La région Limousin a développé un le portail LISE (Limousin Information Service Entreprise), service proposant, information et services pratiques et accompagnateur dans les différentes étapes de la vie de l'entreprise :

- Aide ante-création;
- Aides post-création;
- Prime Régionale à l'emploi;
- Aide au recrutement des seconds;
- Aide au recrutement des cadres;
- Avance remboursable pour l'amélioration des fonds propres;
- Aide à l'investissement immobilier;
- Aide à l'investissement productif;
- Aide à l'accès aux marchés;
- Aide à la première démarche à l'international;
- Aide au renforcement à l'international;
- Soutien aux actions innovantes et à la R&D;
- Aide à l'innovation.

Le détail de ces aides est disponible sur www.cr-limousin.fr ou www.lise.region-limousin.fr

La CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Vienne) représente les intérêts généraux du Commerce et de l'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne et assure les services suivants :

- Aide à la création;
- Accompagnement à la cession et à la transmission d'entreprises;
- Centre de formalité des entreprises;
- Stratégie;
- Ressources humaines et accueil des nouveaux salariés;
- International;
- Financement;
- Réglementation;
- Juridique;
- Qualité;
- Sécurité, Environnement;
- Prévention des difficultés.

Elle organise régulièrement des conférences et soutient de nombreux réseaux de chefs d'entreprise (clubs créateurs, association de commerçants, clubs sectoriels, Plato...). Elle accompagne la création et la transmission d'entreprises et propose une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises. Elle gère l'aéroport international de Limoges. Elle permet aux entreprises d'accéder à l'offre de la CCIR en terme d'innovation.

Plus d'informations sur www.limoges.cci.fr

Salariés

Accueil des nouveaux arrivants : il existe une coordination et une concertation entre les élus de l'agglomération, les bailleurs, les établissements scolaires, les associations, les services de l'emploi. La CCI a un service spécifique.

Crèche inter-entreprise : Ce projet est né début 2001 sur une idée de membres de l'APALS, partagée par la Jeune Chambre Économique de Limoges (JCE). Il a finalement abouti en août 2007 avec l'ouverture de la structure qui accueille aujourd'hui une quarantaine d'enfants (voir page 14).

Parcours d'accès au logement privilégié dans le cadre du partenariat signé avec l'OPH Limoges Métropole. (voir page 15)

Restauration : de plus en plus de restaurants s'installent sur le Parc et nous avons aujourd'hui un important choix : (voir page 28)

Hôtellerie : présence de nombreux établissements hôteliers sur le Parc (voir page 29)

Services disponibles sur le parc d'activités : centre de tri postal, agence d'intérim, agence de location de véhicules, gardiennage...

PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Sensible à la qualité de l'environnement, souhaitant soutenir et promouvoir le développement durable, l'APALS s'est engagée, dès 2005, aux côtés de Limoges Métropole dans son Agenda 21 par la signature d'une charte environnementale.

Les exigences croissantes des entreprises en matière de qualité de l'environnement ont, tout naturellement, conduit l'APALS a s'engager dans une démarche de qualité environnementale. Cette démarche a pour objectif d'inscrire le développement du parc d'activités dans une logique de développement durable. Elle s'engage dans une recherche de la compétitivité de l'ensemble des acteurs économiques, basée sur la synergie entre la qualité du territoire, des produits et des entreprises, et particulièrement dans le domaine de l'environnement...

www.agglo-limoges.fr (rubrique Environnement)

Plan d'action de la démarche qualité environnementale du Parc d'Activités Limoges Sud :

- Développement économique : image, notoriété, accessibilité, signalétique, développement, extension, communication...
- Développement social et amélioration de la qualité de vie (service de proximité, crèche...)
- Amélioration de la gestion environnementale (déchets, rejets, management environnemental...)

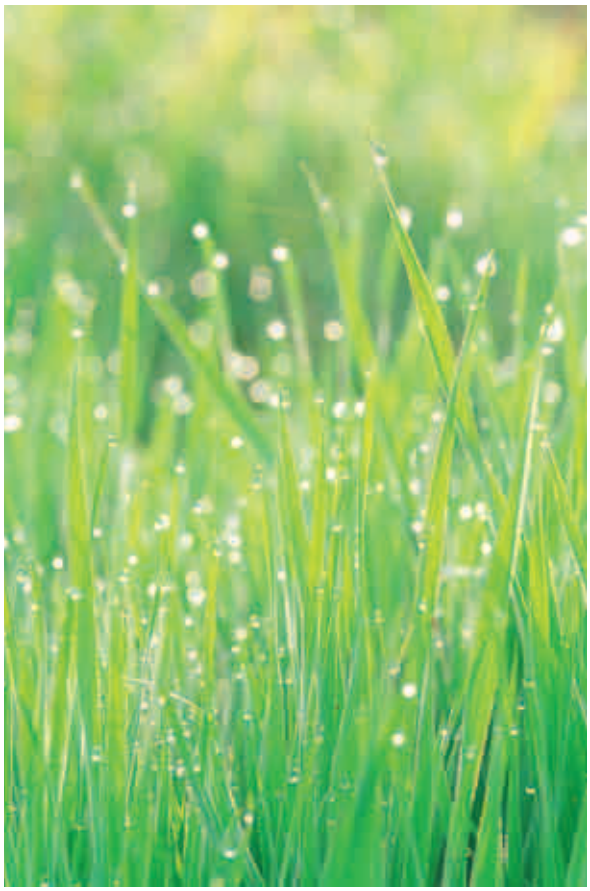

Gestion des déchets

Les déchets doivent être **triés par nature** (dangereux/non dangereux) au mieux dans l'entreprise et **stockés à l'abri** des intempéries dans le but de faciliter leur valorisation.
En aucun cas ils ne peuvent être brûlés à l'air libre, stockés « sauvagement » ou rejetés à l'égout.

- Les déchets industriels banals (déchets ménagers, papiers, cartons, verres...) sont collectés par Limoges Métropole via des bacs mis à disposition pour des quantités inférieures à :
- 1100 L / semaine de déchets ménagers assimilés,
- 1100 L / semaine de déchets banals valorisables.

S'agissant de locaux professionnels, les volumes de déchets assimilables à des ordures ménagères pris en charge par le service public d'élimination des déchets dans le cadre de la T.E.O.M. sont plafonnés à 1100 litres par semaine pour chaque type de produits, ordures ménagères d'une part, et déchets recyclables d'autre part. Au-delà de ce volume, les litrages supplémentaires sont soumis à la redevance spéciale ou seront éliminés par le biais de contrats privés à la charge de chaque professionnel. Pour bénéficier de ce service public, les bacs devront être présentés sur le domaine public les jours de collecte et rentrés dans l'enceinte de la parcelle concernée après le passage de la benne. La voie d'accès aux bacs

Tri sélectif

doit être dimensionnée pour permettre le passage et les manœuvres éventuelles des camions de collecte. Un local poubelle doit être correctement dimensionné en fonction de la production de déchets du site et des moyens d'élimination prévus.
Les déchets non assimilés seront éliminés par le biais de contrats privés à la charge de chaque professionnel. Pour les particuliers, une déchetterie est à disposition rue Léonard Samie.

- Les déchets industriels spéciaux (solvants, peintures...) doivent être séparés des autres déchets et éliminés par un prestataire spécialisé agréé.

- Les déchets inertes (bétons, gravats, céramique...) peuvent être acceptés dans les déchetteries réservées aux professionnels. Dans le cas contraire, ils doivent être stockés en centre d'enfouissement de déchets inertes ou être pris en charge par des prestataires assurant leur valorisation.

Gestion de l'eau

Pour des raisons économiques et environnementales, il est indispensable de **réduire la consommation d'eau à la source** et d'**améliorer la qualité** des rejets au milieu naturel.

Lors de votre implantation, il est indispensable de faire, auprès de la collectivité, une **demande d'autorisation de rejet** au réseau collectif lorsque l'entreprise génère des effluents industriels (eau de lavage...).

Une **convention de raccordement** fixera alors les normes de rejet dans le réseau collectif.

L'évacuation des eaux pluviales doit également être prise en compte afin de maîtriser les volumes rejetés et la qualité des eaux (régulation des débits, séparateur d'hydrocarbures...). Il est indispensable de sécuriser les stockages de produits (bacs de rétention, etc.) afin d'empêcher les pollutions accidentelles.

Des pré-traitements peuvent également s'avérer être nécessaire pour limiter l'impact des rejets dans le milieu naturel.

« Tout brûlage à l'air libre est interdit et constitue une infraction à l'article L 541-2 du Code de l'Environnement. L'émission de composés organiques volatiles doit être diminuée en limitant l'utilisation de solvants organiques. »

Gestion de l'air

REPÈRES

Les rejets diffus doivent être limités. Pour cela, il est nécessaire de les canaliser dans une cheminée, dans le but d'assurer leur traitement.

La baisse de consommation d'énergie permet également de limiter la pollution atmosphérique. Pour cela, des gestes simples peuvent être appliqués :

- **ne pas surchauffer les locaux,**
- **éteindre l'éclairage lorsqu'il n'est pas indispensable.**

Gestion des énergies et réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les consommations d'énergies ne cessent d'augmenter et, en raison de la **raréfaction des ressources fossiles,** les coûts des énergies sont également amenés à augmenter rapidement dans les prochaines années.

Afin de répondre aux enjeux du changement climatique et en particulier de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, il est nécessaire :

- de faire des **économies** au niveau des bâtiments et des procédés de fabrication (isolation, étude sur les process, mise en œuvre d'énergies renouvelables, etc.)
- de repenser nos **modes de déplacements** et les transports de marchandises (transport en commun, co-voiturage, circuits courts des approvisionnements, etc.)

Nous pouvons tous agir, appuyés par les politiques locales et nationales, pour réduire nos consommations d'énergies et prévoir un avenir plus sobre et durable.

Entreprises : vous avez des projets d'investissements visant à réduire vos consommations d'énergie (éclairage, process, chauffage, bâtiment, air comprimé...), vous souhaitez réaliser un diagnostic énergie de vos installations, vous souhaitez réaliser un bilan de vos émissions de CO2 (bilan carbone), n'hésitez pas à contacter votre CCI afin d'obtenir des informations sur l'Opération **123 ÉNERGIE en Limousin.**

Les conseils pratiques suivant sont inspirés de la réglementation en vigueur. Toutefois, ils ne sont pas exhaustifs. Des informations complémentaires peuvent vous être fournies par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la DRIRE (Direction Régionale de la Recherche et de l'Environnement)...

À noter également que les installations soumises à la législation sur les ICPE[1] ou IOTA[2] doivent respecter les prescriptions applicables et notamment pour celles soumises à autorisation.

[1] Installations Classés pour la Protection de l'Environnement

[2] Installations Ouvrage Travaux Aménagement

« L'intérêt principal des crèches inter-entreprises est que les horaires de garde s'adaptent aux salariés. »

Pour tout renseignement complémentaire :

LES PETITS CHAPERONS ROUGES

LPCR

Crèche Inter-entreprise PALS
Rue Fernand Malinvaud - 87000 LIMOGES
05 55 48 00 81

Responsable : Nathalie JABLONSKI

APALS

Corinne Voisin
05 55 45 16 42

REPÈRES

- **340 entreprises** concernées par la crèche.
- **40 places** disponibles pour les enfants de 3 mois à 3 ans.
- **2 formules**
  — Lit à l'année réservé par l'entreprise.
  — Accueil d'urgence en cas de défaillance d'autre mode de garde.
- **Ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h30**

ZOOM

CRÈCHE INTER ENTREPRISE

Un accueil et des activités qui satisfont les parents !

L'Association du Parc d'Activités de Limoges Sud s'est engagée dans une démarche de **management environnemental** en collaboration avec la ville de Limoges. Un pré-diagnostic a été établi et faisait apparaître 3 domaines d'actions dont l'un concernait les « services sur le parc d'activités » : le besoin d'une crèche est alors apparu.

Également, la **crèche interentreprises** fut un des axes de diversification des modes de garde d'enfants soutenus par la Conférence de la Famille 2003. C'est à ce titre que la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) a retenu le projet de la JCE de Limoges et lui a attribué une subvention d'investissement en septembre 2003 à condition de trouver un porteur de projet avant février 2004.

Une équipe a été mise sur pied et il s'est avéré que la zone industrielle du sud de Limoges a été jugée être un porteur intéressant pour ce projet. L'APALS a soutenu l'idée et s'est engagée à procéder à une nouvelle enquête de besoins auprès des **175 entreprises** de la zone en 2003.

Après analyse des résultats de l'étude menée par l'école ES2C, l'APALS a confirmé à la JCE de Limoges le 19 janvier 2004 sa décision d'adhérer au projet et de devenir le porteur d'une structure de 40 places pour des enfants de 3 mois à 3 ans.

L'APALS a décidé de confier la gestion de la crèche à un spécialiste et a choisi la société LPCR qui, à cette époque, avait plusieurs crèches en gestion qui fonctionnaient bien.

Notre crèche a démarré fin août 2007 et, après plus de 4 ans de fonctionnement, il s'avère que **les places sont quasiment toutes occupées et que les parents sont très satisfaits** de l'accueil et des activités que font leurs enfants.

Il existe deux types d'accueil des enfants :

- le lit à l'année : une entreprise implantée sur le Parc d'Activités de Limoges Sud peut acheter une ou plusieurs places pour l'accueil des enfants (de 3 mois à la troisième année) de ses salariés qui vont les faire garder tous les jours de la semaine ; le coût pour le salarié est identique à celui pratiqué dans les crèches municipales ;

- l'accueil d'urgence et/ou de dépannage, service apporté par l'Association à ses membres. Le principe en est simple : l'Association a négocié des tickets à la journée qui sont disponibles à la crèche et gérés par elle. Par exemple, un(e) salarié(e) dont la nourrice est malade peut faire garder son enfant à la crèche de quelques heures jusqu'à plusieurs jours.

L'enfant est accepté dans la mesure où une place est disponible.

La seule exigence est que l'entreprise où il/elle travaille soit adhérente à l'Association. Ce service permet au salarié concerné de ne pas être absent du fait de la défaillance de la nourrice.

Le prix du ticket pour la journée est de 25 € pour l'entreprise. Le ou la salarié(e) s'acquitte des heures de garde comme dans n'importe quel établissement équivalent.

Les tickets sont disponibles auprès de la crèche qui dispose de la liste des entreprises adhérentes et informe les salariés de ces entreprises des démarches administratives à effectuer (fiche administrative, numéros d'allocataire CAF, justificatif de domicile, dernier bulletin de salaire, etc.). L'association facture les entreprises.

Le conseil d'administration de l'APALS travaille pour faciliter l'accès de la crèche aux PME/PMI du parc d'activités.

OPHLM

Lors d'une rencontre en Comité d'Information et Concertation des Portes Ferrées entre le Président de l'APALS et le responsable clientèle de l'OPH Limoges Métropole est née une idée : celle de **mettre en adéquation les attentes des salariés du PALS en matière de logement et l'offre de logements de l'OPH Limoges Métropole.**

Après plusieurs réunions de travail, une **convention** a été établie entre l'APALS et L'OPH Limoges Métropole.

Ces rencontres ont mis en évidence le changement dans le type de constructions.

Plus de construction en hauteur, mais de **jolies résidences** identiques à celles proposées dans le privé. Des constructions **THQE** (Très Haute Qualité Énergétique) et **BBC** (Bâtiment Basse Consommation) tant pour les constructions neuves que pour la restauration du parc ancien... garantissant ainsi des **économies d'énergie** pour les habitants de ces résidences.

Le principe de base de la convention est simple. Il consiste en un **accompagnement privilégié du salarié avec un interlocuteur unique** au sein de l'OPH Limoges Métropole. Le partenariat a pour vocation de faciliter l'accession aux logements des salariés du PALS qui bénéficieront d'un parcours privilégié et personnalisé avec un interlocuteur unique à l'OPH Limoges Métropole.

L'OPH Limoges Métropole informe de façon régulière l'APALS des logements disponibles à proximité du parc. Ceux-ci seront proposés **prioritairement** aux salariés du PALS. Ce partenariat est aussi un gage de rapidité dans les attributions puisque la commission se réunit tous les mardis. Des points réguliers sont faits entre l'OPH Limoges Métropole et l'APALS.

En facilitant l'accession aux logements proches du PALS, l'OPH Limoges Métropole apporte aux salariés et leurs employeurs **davantage de sérénité.**

Les conditions d'attribution de logement OPH Limoges Métropole sont soumises à trois conditions :

- Les ressources du ménage ne doivent pas dépasser les plafonds indiqués sur le site **www.ophlmlimoges.fr** (rubrique «espace demande», puis «plafond de ressources»);
- Il faut pouvoir justifier de son identité au moyen de sa carte d'identité ou de son titre de séjour;
- Le logement social demandé doit être la résidence principale du ménage.

Pour obtenir un logement, il faut se procurer un formulaire de demande de logement social (CERFA 14069*1). Il existe 3 façons de se procurer ce formulaire :

- Le télécharger sur le site de l'OPH Limoges Métropole à l'adresse suivante : **www.ophlmlimoges.fr** (rubrique «espace demande», puis «demande de logement»);
- en faire la demande auprès de l'APALS **au 05 55 45 16 42;**
- se rendre au siège de l'OPH Limoges Métropole, **224 rue François Perrin à Limoges.**

Cette dernière solution est la plus recommandée puisqu'elle permet de rencontrer un ou une chargée de clientèle qui conseille et oriente le salarié en fonction des logements disponibles.

En fonction des souhaits du demandeur et des disponibilités, l'OPH Limoges Métropole délivre ensuite un permis de visite pour le ou les logements susceptibles de convenir à la demande initiale. Si le logement convient au demandeur, il doit en informer tout de suite l'OPH Limoges Métropole. Le dossier du demandeur passera en commission d'attribution.

À noter que **cette commission se réunit tous les mardis.**

À l'issue de cette commission, le demandeur est informé de l'attribution du logement.

L'OPH Limoges Métropole **remet en état systématiquement** les logements avant l'entrée des nouveaux locataires ; si le logement est prêt, l'entrée dans les lieux se fait à l'issue de la signature du bail; s'il n'est pas prêt le délai de livraison sera indiqué au futur locataire. Il y a possibilité d'entrer dans les lieux sans les travaux d'embellissement, l'OPH Limoges Métropole remet alors au locataire un bon pour l'obtention de peintures et de papiers peints, le locataire effectue lui-même les travaux. Lors de la signature du bail, l'OPH Limoges Métropole remet les clés au locataire ; le locataire remet, lui, à l'OPH Limoges Métropole une **attestation d'assurance et le montant de la caution (1 mois de loyer).**

Il y a, à proximité immédiate du PALS, des **résidences récentes** (St Lazare, Ventadour, les Aviateurs). Des **résidences plus anciennes** existent également en zone Sud (Le Sablard, Chantelauve, Bovary, Clos St Etienne, Pont St Etienne, Le Château à Panazol). Les nouvelles résidences bénéficient de qualité de prestations identiques à celles du privé. L'OPH Limoges Métropole s'attache à créer des résidences en semi collectif, voire en individuel. Dans chaque programme de construction, il y a désormais des logements adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et aux personnes vieillissantes.

Outre l'accompagnement du parcours locatif personnalisé, l'OPH Limoges Métropole dispose d'un **service social** et propose sur chaque nouveau programme des **prestations de résidentialisation, de sécurisation, d'entretien et de maintenance.**

Les projets de l'OPH Limoges Métropole

Dans les années à venir, l'OPH Limoges Métropole continuera d'étendre son parc notamment sur les communes de Condat/Vienne, Panazol et Feytiat, proches du PALS.

Il souhaite également proposer des logements en **accession à la propriété** avec une **sécurisation maximum** du parcours puisque c'est lui qui sera porteur du financement.

Comme pour les logements individuels, l'OPH Limoges Métropole souhaite aussi construire des logements dits **« passifs »** et **très faiblement consommateurs d'énergie.**

SIGNALÉTIQUE

Des couleurs pour quoi faire ?

Avant tout pour faciliter l'accès aux entreprises...

Le principe en est simple :

▶ **À l'extérieur du parc :** signalisation de rabattement.

▶ **À l'entrée des parcs :**

▶ **À l'intérieur des parcs :** signalisation des rues...

En indiquant dans votre libellé d'adresse, sur tous vos documents, la mention « Parc d'Activités Limoges Sud » suivie de la couleur dans laquelle l'entreprise se trouve, vous permettez à vos visiteurs de vous localiser plus rapidement.

Aux endroits stratégiques du PALS sont disposées des structures bi-mâts sur lesquelles sont installés des « caissons de signalétique ».

Les adhérents à l'APALS bénéficient de tarifs privilégiés pour l'achat et l'entretien de ces caissons.

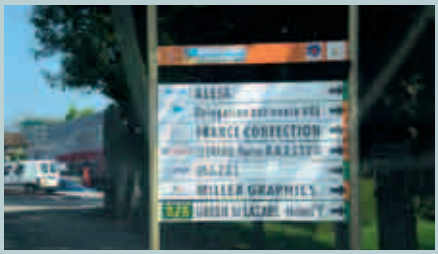

Pour tous renseignements :
05 55 45 16 42
ou apals@limoges.cci.fr

SÉCURITÉ

Parce que les parcs d'activités sont les cibles privilégiées des délinquants en raison de l'**attractivité de certains commerces ou industries,** la sécurité des entreprises est depuis longtemps un des sujets chers à l'APALS.

Si certaines entreprises ont pris les devants pour se protéger, d'autres ont encore beaucoup de progrès à faire. Des **règles simples et élémentaires** ne sont pas toujours respectées. Aussi, afin de rappeler ce B.A. ba de la sécurité nous avons édité un **guide** qui a été distribué à toutes les entreprises. Et parce que la sécurité est l'affaire de tous, nous avons également édité une **affiche** à destination du personnel. Ces documents sont disponibles, n'hésitez pas à les demander au **05 55 45 16 42** ou par mail à **apals@limoges.cci.fr.**

L'APALS a mis en place, il y a quelques années un système de **gardiennage collectif,** elle a travaillé aux côtés de la CCI, de la préfecture, des services de police, de la ville de Limoges pour améliorer la sécurité sur les parcs industriels.

Les moyens de protection sont nombreux et variés. Les services de Police peuvent vous conseiller dans vos choix d'équipements et de matériels, les professionnels de ce secteur d'activité sont présents sur notre parc d'activités, n'hésitez pas à les consulter.

Les nouvelles formes de délinquance

Vente forcée directe dans l'entreprise, fax pour des publicités qui ne verront jamais le jour, e-mail répliquant les sites officiels d'opérateurs téléphoniques ou des services fiscaux... telles sont les nouvelles formes de délinquance dont nos entreprises peuvent être les victimes. Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance !

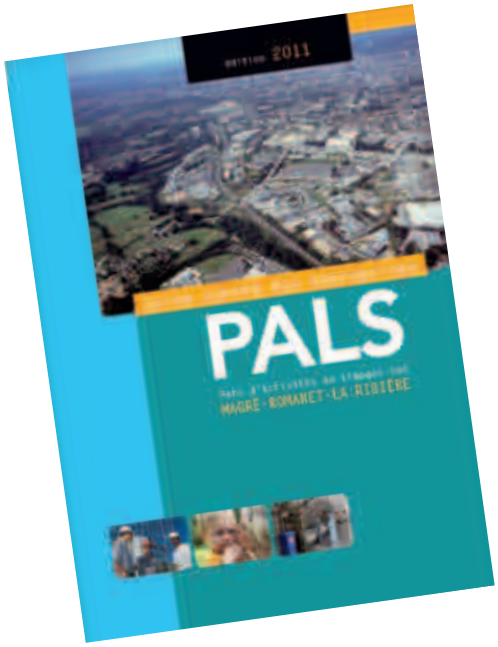

SITUATION ET TRANSPORT

Accessibilité routière

Accès directs depuis l'autoroute A20

- Sortie 36 au sud-est, lieu dit Laugerie
- Sortie 35 Saint-Lazare

Accès secondaires à l'ouest

- Par les zones d'habitat
- Par la voie de liaison sud
- Depuis le rond-point Ventadour

Desserte interne

- Axe nord-ouest / sud-est, de la route de Toulouse
- Boulevard de la Valoine orienté est-ouest permettant de rejoindre l'A20
- Avenue Georges Pompidou

MODES DE TRANSPORT

L'aéroport international de Limoges

81, avenue de l'aéroport
87100 LIMOGES
Tél : 05 55 43 30 30
Fax : 05 55 43 30 40
www.aeroportlimoges.com

Prise en charge des clients sur tout leur parcours dans l'aérogare

Il a été créé en 1976 et environ 350 000 passagers s'y envolent chaque année. Il a été complètement réaménagé en 2005.

Horaires d'ouverture

(susceptibles de modifications en fonction des horaires de vol : se renseigner sur ***www.aeroportlimoges.com***

- La semaine : 5h30 - 22h15
- Accueil et renseignements : 7h30 - 20h00
- Billetterie compagnies nationales : 9h00 - 18h30
- Le samedi : 9h00 - 12h00
- Accueil et renseignements : 5h30 - 17h00
- Ouverture du comptoir 1h avant le départ pour les vols nationaux, 2h avant pour les vols internationaux.
- Le dimanche : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 19h30
- Accueil et renseignements : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 19h30

SERVICES COMMERCIAUX À L'AÉROPORT

- **5 banques d'enregistrement**
- **2 salles d'embarquement**
- **1 salle d'arrivée**
- **2 salons (rez-de-piste, étage)**
- **1 salle de réunion (étage) disponible à la location**
- **1 agence de ventes billetterie Air France, Airlinair**
- **Billetterie Ryanair/Flybe**
- **Guichet retrait d'espèces**
- **Nursery**
- **Bar-tabac-journaux *Les Hélices* (rez-de-chaussée) avec terrasse extérieure**
- **Restaurant *Les Escales de l'aéroport* avec terrasse extérieure**
- **Borne Wifi**
- **Ascenseurs handicapés**
- **Location d'espaces publicitaires pour les annonceurs, dans l'aérogare et à l'extérieur**
- **Location de vitrines commerciales**
- **Locaux commerciaux rénovés disponibles à la location pour les entreprises**
- **Hangars aéronautiques disponibles à la location.**

SITUATION ET TRANSPORT

La Gare des Bénédictins

7 place Maison Dieu - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 11 12 13
www.sncf.com

Inaugurée en 1929 après 5 années de travaux, la gare des Bénédictins est devenue un symbole pour la ville de Limoges et un lien étroit avec les principaux événements de la capitale régionale.

La gare des Bénédictins assure :

- des liaisons nationales régulières (Paris en 2h50, Bordeaux en 2h15, Toulouse en 3h20...)
- des liaisons TER vers les principales villes de la région : Angoulême, Périgueux, Poitiers, Brive et Tulle, Châteauroux, Guéret.

Les lignes S.T.C.L.

(Transports en Commun de l'agglomération de Limoges)

Point Bus : 10 place Léon Betoulle - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 32 46 46

La S.T.C.L. (Société des Transports en Commun de l'agglomération de Limoges) est une société anonyme d'économie mixte, créée le 1er janvier 1985. Elle est chargée, sous la marque commerciale « T.C.L. » de gérer, pour la communauté d'agglomération de Limoges Métropole, les transports urbains.

Dessertes du Parc d'Activités Limoges Sud :

- Ligne 4 : Montjovis ⟷ Pôle Saint Lazare
- Ligne 15 : Pôle Saint Lazare ⟷ Boisseuil
- Ligne 24 : Place Churchill ⟷ Pôle Saint Lazare prolongement jusqu'à Fontgeaudrand
- Ligne 36 : Place Churchill ⟷ Condat

Plan et horaires sur www.stcl.fr

Voir plan des lignes desservies sur le parc dans le plan en pages centrales.

Les taxis

Allô Artisan Limoges Taxis
18 rue Alfred de Vigny - 87100 LIMOGES
Tél. : 05 55 38 38 38

Réservation - Renseignement
24h/24 – 7j/7.
Jour et nuit toutes distances.

LOCATION VÉHICULE

Ford Rent Automobiles Alfred Boos
Avenue Kennedy route de Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 59 00

Location Intermarché
rue Bernard de Ventadour - 87003 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 50 79

TA Location
64 rue Paul Claudel - ZI Romanet - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 50 10 84

COURSIERS MESSAGERIE FRÊT

Da Costa Claude
27 bd Vauban - 87000 Limoges
mobile : 06 73 47 87 17

DHL Express
Express aérien
Tél. : 0 820 20 25 25
Messagerie routière internationale
Tél. : 0 820 34 58 21

Ferlay Transports
20 avenue du Ponteix - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 37 02

Géodis BM Limousin
rue Romanet - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 91 55

Hubert Fraisseix
5 rue Santos Dumont - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 33 31 43

MRCI PHM Group
44/46 rue Paul Claudel - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 04 59 99

Thebault André (EURL)
64 rue Paul Claudel - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 50 10 84

Transports BRICHE
87 avenue du Président Kennedy - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 10 74

Transports et Déménagements Réunis
20 avenue du Ponteix - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 33 03

Transports Leloup
6 rue Léon Walras - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 35 64 44

UPS (United Parcel Service)
rue Ferdinand Malinvaud - 87000 LIMOGES
Tél. : 0 821 233 877

BANQUES

Banque CIC
(Limoges Pont-Neuf)
22 av. Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 75 20

Banque Populaire
(Limoges Pont-Neuf)
8 av. Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 01 25

Banque Postale
(Bureau de Limoges Babylone)
91 rue Babylone 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 09 23

Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin
20 avenue de Lattre de Tassigny 87000 LIMOGES
Tél. : 0820 892 856

Crédit Agricole
(agence Limoges Babylone)
105 rue Babylone 87000 LIMOGES
Tél. : 0 892 892 050

Crédit Mutuel - Rive Gauche
40 av. Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 LIMOGES
Tél. : 05 44 00 01 06

SANTÉ

Numéros d'urgence

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Police - Secours : **17**

Pharmacie de garde : **17**

Centre anti-poison - Bordeaux :

05 56 96 40 80

Cabinets médicaux

Cabinet médical Saint Lazare
183 rue de Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 12 14

Cabinet médical de Ventadour
16 rue Bernart de Ventadour - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 30 64 94

Hôpitaux Cliniques

Clinique Chénieux
18 rue du Général Catroux - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 40 40

Infirmières

Marie France PECOUT
14 rue Bernart de Ventadour - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 48 88

Kinésithérapeutes

Cabinet de rééducation et de balnéothérapie
24 rue Bernard Lathière - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 77 32 60

Stéphane ROUX
14 rue Bernart de Ventadour - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 22 47

Laboratoire d'analyse médicales

Laboratoire d'analyses de biologie médicale Saint Lazare
18 rue du Général Catroux - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 45 00

Médecine du travail

AIST 87
6 rue Voltaire - 87100 LIMOGES
Tél. : 05 55 77 65 63

Association médicale du Centre Ouest pour le Bâtiment et les Travaux Publics
6 allée Duke Ellington - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 11 21 00

Pharmacies de proximité

Pharmacie Bouthinaud Chantal
66 rue Portes Ferrées - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 28 59

Pharmacie Saint Lazare
201 route de Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 21 87

Radiothérapie - IRM - Scanner

Scanner privé du Limousin
10 place Henri Queuille - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 81 00

ENSEIGNEMENT À PROXIMITÉ DU PALS

Écoles maternelles publiques

École Maternelle Saint-Lazare
39 rue École Normale Instituteur - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 42 37

École maternelle Léon Blum
6 rue Charles Bach - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 07 16

École maternelle Victor Hugo
21 rue Domnolet Lafarge - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 08 36

Écoles élémentaires publiques

École élémentaire Jean Zay
53 rue École Normale Instituteur - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 14 96

École élémentaire Léon Blum
11 avenue Président Léon Blum - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 08 44

École élémentaire Victor Hugo
17 rue Domnolet Lafarge - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 08 37

Collèges publics

Collège Auguste Renoir
119 rue Sainte Claire
87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 01 77 10

Collège B.Ventadour
76 rue Puy Vincent
87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 30 30

Collège Léon Blum
8 rue Charles Bach
87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 28 69

Lycées d'enseignement général public

Lycée Auguste Renoir
119 rue Sainte Claire - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 01 77 10

Lycée Gay Lussac
12 boulevard Georges Perin - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 79 70 01

Lycée Marcel Pagnol
103 rue de Feytiat – 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 84 60

Lycée Léonard Limosin
13 impasse Clairettes - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 34 28 56

Écoles et collèges privés

École Sainte-Valérie
60 rue Eugène Varlin - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 41 94

École et collège Jeanne d'Arc
3 rue des Sœurs de la Rivière - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 11 94 00

Lycée d'enseignement général privé

Lycée Saint-Jean
26 rue Eugène Varlin - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 79 29

SPORTS ET LOISIRS

Base Nautique de la ville de Limoges
10 rue Victor Duruy - Port du Naveix - 87000 LIMOGES
Tel. : 06.04.49.65.06

Bibliothèque départementale de prêt de la Haute-Vienne
45 rue de l'Ancienne École Normale d'Instituteurs - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 88 90

Bibliothèque Francophone Multimédia
2 place Aimé-Césaire - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 96 00

Bibliothèque Sonore de Limoges
4 rue Charles Bach - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 79 49 79

Centre Sportif Municipal de Saint Lazare
18 rue Jules Noël - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 10 86

Gentleman danseur
48 rue Léonard Samie – 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 37 28 82

Golf Municipal Et Tennis De Saint Lazare
28 avenue Golf - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 21 02

Elancia Limoges Sud
Route de Toulouse – 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 00 09 81

Laser Game Evolution Limoges
8 impasse de la Pelisserie - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 58 65 68

Patinoire
Boulevard des Petits Carmes - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 34 13 85

Piscine municipale Saint Lazare
28 avenue Golf - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 08 21

Royal Kids
Ancienne route de Toulouse - RN20 lieu dit Crochat
87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 06 82

Soccer 5
8 impasse de la Pelisserie Route de Nexon - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 58 65 64

Théâtre La Marmaille
32 rue de Tourcoing 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 70 32

DIVERS :
Parcours de la Valoine
Aménagement de Bords de Vienne

RESTAURANTS

Cafétéria / restauration rapide

Bar à pain
Rue de Nexon - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 00 53 56

Mac Donalds
Rue de Nexon - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 10 23 43

7 à Pains
216 rue de Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 76 75

Restaurants

Buffets du Monde
9 avenue de l'Abattoir – 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 09 83

King Long
Rue de Nexon - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 94 71

La Criée
152 rue de Nexon – 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 40 00

La Forêt Noire
241 route de Toulouse – 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 49 04

Le C4
377 route de Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 30 47

Le Bistrot du Clos
15 rue Curien - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 08 45 19

Le Buffalo Grill
270 rue Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 25 25

Le Green St Lazare
avenue du Golf - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 00 00

Le Michel Ange
240 rue Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 39 43

Le Renaissance
264 route de Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 08 40 01

Le Romanet
10 rue de Tourcoing - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 06 47

Le Saint Lazare
194 Route de Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 51 41

Nouveau Restaurant de l'abattoir
12 avenue de l'Abattoir - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 64 58

La Bicyclette
15 rue Hubert Curien - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 58 30 30

HÔTELS

Sur le parc

Hôtel du golf
274 route de Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 25 25
Classement 3 étoiles
Nombre de chambres 44
✓ Restauration
✓ Salle de réunion
Capacité 30 à 60 personnes

Le Green st Lazare
28 avenue du Golf - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 00 00
Classement 2 étoiles
Nombre de chambres 33
✓ Restauration
✓ Salle de réunion (3)
Capacité 120 personnes

Le Renaissance
264 route de Toulouse - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 08 40 01
Nombre de chambres 22
✓ Restauration
✓ Salle de réunion (3)
Capacité 20 personnes

À proximité du parc

Hôtel Campanile Limoges Sud
ZI du Ponteix - 87220 FEYTIAT
Tél. : 05 55 06 14 60
Classement 2 étoiles
Nombre de chambres 50
✓ Restauration
✓ Salle de réunion (3)
Capacité
- 10 personnes
- 14 personnes
- 30 personnes

Hôtel Kyriad Limoges
Avenue du Ponteix - 87220 FEYTIAT
Tél. : 05 55 06 07 07
Classement 2 étoiles
Nombre de chambres 46
✓ Restauration
✓ Salle de réunion
Capacité 20 personnes

Hôtel Primevère confort inn
Le Ponteix A20 sortie 36
LIMOGES Sud - 87220 FEYTIAT
Tél. : 05 55 31 23 28
Classement 2 étoiles
Nombre de chambres 45
✓ Restauration
✓ Salle de réunion (2)
Capacité
- En U 25 à 30 personnes
- En théâtre 40 à 50 personnes

Centre d'hébergement

CHEOPS 87
55 rue de l'ancienne École Normale d'Instituteurs - 87009 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 08 10
Nombre de chambres 51
✓ Restauration
✓ Salle de réunion (12)
Capacité 140 personnes

EMPLOI / ASSURANCE

Emploi / formation

AFPA
Association de Formation professionnelle pour Adultes
Rue Léonard Samie - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 01 30

AFPI Limousin
9 rue Jean Baptiste Say - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 30 08 08

CCI Formation
4 rue Thomas Edison
P.A. du Ponteix - 87220 FEYTIAT
Tél. 05 55 71 39 60

Croix Rouge
Centre Régional de Formation Professionnelle
25, rue Sismondi – 87000 LIMOGES
Tél : 05 87 75 32 00

Centre de Formation NORISKO
19 rue Stuart Mill - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 06 12 80

École d'Application du Lycée St-Jean
26 rue Eugène Varlin - 87016 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 79 29

GRETA
Pôle tertiaire
103 rue de Feytiat - 87039 LIMOGES cedex
Tél : 05 55 06 33 31

Pôle emploi
18 rue Paul Claudel - 87000 LIMOGES
Tél. : 3949

Assurances / compta / juridique

Expert comptable

LIGNE CLAIRE
16 rue Bernard Lathière - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 75 20 00

Fillet Jacques
16 rue Bernard Lathière - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 11 96 04

KPMG
25 rue Hubert Curien - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 11 37 00

Expert Assurances

POLYEXPERT
19 rue Hubert Curien - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 77 41 34

Cabinet avocats

Fidal
23 rue Hubert Curien - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 71 37 37

Huissier

Christophe Fañanas et Xavier Hortholary
20 rue Bernard Lathière - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 77 21 56

ADMINISTRATION

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
2 rue Allois - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 32 32 40

Conseil Général de la Haute-Vienne
11 rue François-Chénieux CS 83112, 87031 LIMOGES cedex 1.
Tél. : 05 55 45 10 10

Conseil Régional du Limousin
27 Boulevard de la Corderie - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 19 00

Direction Départementale de l'Équipement (DDE)
22 rue Pénitents Blancs - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 12 90 00

Direction Départemental des Services Vétérinaires
22 rue Pénitents Blancs - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 12 91 91

Hôtel de Ville - Mairie
Place Léon Betoulle - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 60 00

Préfecture de Région et de Département
Rue de la Préfecture - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 44 18 00

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
35 rue Vénitiens - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 33 32 72

ADRESSES UTILES

Emploi / Entreprise

A.P.E.C.
Association Pour l'Emploi des Cadres
Ester Technopole - 87000 LIMOGES
Tél. : 0810 805 805

ARS (ex DASS)
Agence Régionale de Santé du Limousin
24 rue Donzelot - 87031 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 83 00

Chambre de Commerce et d'Industrie
16, place Jourdan – 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 15 15

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
12 avenue Garibaldi - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 27 00

Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale
Rue Thomas Edison - 87220 FEYTIAT
Tél. : 05 55 71 39 40

Chambre Régionale des Métiers du Limousin
14, rue de Belfort – 87100 LIMOGES
Tél. : 05 55 79 45 02

DREAL (ex DRIRE)
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin
15 place Jourdan - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 11 84 00

Pôle Emploi
18 rue Paul Claudel - 87000 LIMOGES
Tél. : 3995 – 05 55 95 39 40

URSSAF
11 rue Camille Pelletan - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 11 50 00

Santé/Social

Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne (CAF)
25 rue Firmin Delage - 87046 LIMOGES
Tél. : 0 81025 87 10

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
22 avenue Jean Gagnant - 87000 LIMOGES
Tél. : 3646

CARSAT
Caisse Assurance Retraite et Santé au Travail (ex CRAMCO)
37 av. du Président René Coty - 87000 LIMOGES
Tél. : 0821 108 700

CHRU Dupuytren
2 av. Martin Luther King - 87046 LIMOGES
Tél. 05 55 05 55 55

HME
Hôpital de la mère et de l'enfant
8 avenue Dominique Larrey - 87042 LIMOGES
Tél. : 05 55 05 55 55

Administration/ Services publics

Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
2 boulevard des Arcades - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 10 37 90

Communauté d'Agglomération Limoges Métropole
64 avenue Georges Dumas - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 45 79 00

Office de Tourisme
12 boulevard de Fleurus - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 34 46 87

Environnement/Énergie

EDF
Service clientèle Professionnelle : **0810 333 776**
Service raccordement : **0810 764 384**
www.edfpro.fr

Gaz de France Provalys GDF Suez
Espace professionnels : **0810 01 3000**
Espaces Entreprises : **0810 01 5000**
www.provalys.gazdefrance.fr

Services des Eaux Ville de Limoges
Place Léon Betoulle - 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 45 62 36

Enseignements/Formation

Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)
13 cours Jourdan - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 10 08 00

ADRESSES UTILES

CIO
Centre d'Information et d'Orientation
Limoges 1 et 2 : 13 cours Jourdan - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 34 63 58

C.R.D.P
Centre Régional de Documentation Pédagogique du Limousin
39 F rue Camille Guérin - 87036 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 43 56 50

Croix Rouge Française
(Comité de Limoges et postes de Secours)
99 avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 33 39 69

CROUS
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
39 G rue Camille Guérin - 87036 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 43 17 00

GRETA Limoges
6 rue Paul Derignac - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 12 31 31

Inspection Académique
5 allée Alfred Leroux - 87031 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 49 30 10

O.N.I.S.E.P.
39 H rue Camille Guérin - 87036 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 43 28 10

Rectorat
13 rue François Chénieux - 87031 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 11 40 40

Justice

Commissariat central
84 avenue Émile Labussière - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 14 30 00

Conseil de Prud'Hommes
41 boulevard Carnot - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 79 72 42

Greffe du Tribunal de Commerce
18 place Winston Churchill - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 34 60 75

Tribunal Administratif
1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 33 91 55

Tribunal d'Instance de Limoges
11 boulevard Gambetta - 87031 LIMOGES
Tél. : 05 55 11 82 07

Tribunal de Grande Instance
17 place d'Aine - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 11 81 00

Services divers

Bascule municipale
Rue Archimède - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 42 60 08

Centre de Tri Postal
71 rue de Nexon - 87000 LIMOGES
Tél. : 3631

E.S.A.T l'Envol
16 rue Hubert Curien - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 32 06 15

France Télécom
21 rue du Clocher - 87000 LIMOGES
39 bis avenue Garibaldi – CC Saint Martial – 87000 LIMOGES
5 avenue du Président Coty – CC Carrefour Corgnac – 87000 LIMOGES
Tél. : 10 14

Horloge parlante
Tél. : 36 99

Météo départementale à 7 jours
Tél : 08 99 71 02 87

Météo France
Tél. : 32 50

Objets trouvés
13 rue de Maupas - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 32 90 32

THÉMATIQUE

A	Administration	ASP Délégation Nationale VAE
	Agro-alimentaire	GDA
		MADRANGE
	Architecture	ATELIER 4
	Assurances	GAN PATRIMOINE
	Automobile	LES GRANDS GARAGES DU LIMOUSIN
	Avocat	FIDAL
B	Bois Scierie et négoce	ETS DUTREIX
C	Carrosserie	CARROSSERIE DE ROMANET
	Céramique industrielle	ALLIA
	Chauffage Climatisation	BROSSETTE
		DARTHOU ET FILS
		GENDRE FRÈRES
	Comptabilité	BD CONSULTING
		KPMG
		LIGNE CLAIRE ET ASSOCIÉS
	Confection Habillement	DISFRA
		FRANCE CONFECTION
		SMUGGLER
D	Distributeurs automatiques	FOUNTAIN LIMOUSIN
E	Équipements électriques	DEGOIS ÉLECTRICITÉ AUTOMATISMES
		ELIADE
		SNEE ENTREPRISE
	Équipements frigorifiques	TOUT POUR LE FROID SOC NOUVELLE
	Expertise assurance	POLYEXPERT ATLANTIQUE
F	Fabrication de machines	FAURE ÉQUIPEMENTS
	Fournitures automobiles	PROFIL +
	Fournitures industrielles	EN SOUDAGE
G	Grande distribution	INTERMARCHÉ
I	Imprimerie - Sérigraphie	DISA
		GRAPHICOLOR
	Informatique	QUADRIA ASP LINE
	Ingénierie - Études techniques	CALLISTO
		MICROLIDE SOCIÉTÉ NOUVELLE
	Inspection technique - Analyse - Essai	DEKRA INDUSTRIAL
	Installations sanitaires	ESPACE CAR-BAIN
J	Jardinerie	JARDILAND

THÉMATIQUE

L	Logiciels informatiques	LOGIDOC SOLUTIONS
M	Matériaux de construction	BOUCHER
	Matériel de bureau - Informatique	ACECOM
	Matériel électrique	LAROCHE
		LEGRAND FRANCE
	Menuiserie	ARTS ET FENÊTRES
		INNOVALU
		MAURICE FAURE MENUISERIES
		MENUISERIE NICOLAS
	Miroiterie	S.O.S GBM
	Mobilier	JACQUES PERGAY DIFFUSION
	Mutuelle	HARMONIE LIMOUSIN
N	Nettoyage	ISS PROPRETÉ
O	Orthopédie	GABILLY ORTHOPÉDIE
P	Pharmacie	PHARMACIE ST LAZARE
	Photogravure	MILLER GRAPHICS France
	Porcelaine Céramique	THIERRY DE ZELICOURT DÉCORATION
	Produits chimiques	PRODUITS CHIMIQUES MAZAL
R	Restauration Hôtellerie	LE BISTROT DU CLOS
		LE GREEN ST LAZARE
		LE RENAISSANCE
T	Traitement des déchets	SAS REVIPLAST
		VEOLIA PROPRETÉ LIMOUSIN
	Traitement des surfaces	FINI MÉTAUX
	Transports Déménagements Frêt	DÉMÉNAGEMENTS HUBERT FRAISSEIX
		FRAISSEIX LIBRE STOCKAGE
		TRANSPORTS BRICHE
		TRANSPORTS LELOUP
		UNITED PARCEL SERVICE FRANCE SNC
	Travail adapté	ESAT l'ENVOL
	Travaux publics	EUROVIA
V	Vitraux	L'ATELIER DU VITRAIL

PALS

BULLETIN D'ADHÉSION

L'entreprise

Raison sociale :

Enseigne :

Groupe :

Téléphone

Fax

Site internet

Code NAF

Activité

Adresse - Code Postal - Ville :

.....

.....

|_|_|_|_|_| .....

Siret |_____|_____|_____|_____|

Effectif Total

Forme juridique

Contact

Prénom - NOM

Fonction

E-mail

Ligne directe

Fax direct

Adhésion

☐ Entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 salariés : 65 €
☐ Entreprises dont l'effectif est supérieur à 10 salariés : 125 €

Par chèque joint à l'ordre de **l'Association du Parc d'Activités Limoges Sud**

Fait à _____ le _____

Cachet de l'entreprise

Signature

APALS
16, place Jourdan – 87000 LIMOGES - Tél. : 05 55 45 16 42 – Fax 05 55 45 16 18 - apals@limoges.cci.fr

apals

PARC D'ACTIVITÉS DE LIMOGES SUD

MAGRÉ - ROMANET - LA RIBIÈRE

édition

2012